

RARAY *info*

Le petit journal
des Rarétiens



N°60 JANVIER - DÉCEMBRE 2024



Le manoir Renaissance de la ferme du château, bâti en pierre de taille blonde du pays, contrastant avec les deux échauguettes d'angle en encorbellement, qui sont en brique rouge et son colombier avec son toit en poivrière.

Sur une grande place dégagée et engazonnée, sa pompe publique, avant l'adduction de l'eau potable dans les maisons où les habitants pouvaient venir chercher de l'eau, le levier long de près de deux mètres, (*ce qui traduit la profondeur importante du puits*) et le tuyau avec son robinet sont montés dans un bloc en pierre. ©Photo Claude Bonte

SOMMAIRE

Édito	3
Fête du village - 6 juillet	4-7
L'art en chemin - 11 ^{ème} édition	8-9
Le budget 2024, en quelques chiffres	10-11
Le retour de la consigne du verre	12
Être citoyen : s'inscrire sur les listes électorales	13-15
Être citoyen : Vote par procuration.....	16
Le jour du vote - Déroulement.....	17
Ne pas oublier : Il y a 80 ans, la libération de l'Oise	18-20
Jeux Olympiques de Paris 2024	21
Il était une fois : Histoire des Jeux olympiques moderne.....	22-26
Signification des cinq anneaux et de la flamme	27
Désherbons nos pieds de murs !	28
Expos et découvertes	29-30
L'Atelier des Arts	30
Journées Européennes du Patrimoine	30
Le carnet de Raray	30
Les activités de Raray	31
Raray pratique	32

ÉDITO

Chèr(e)s Amies et Amis,

Je souhaiterais exprimer ma sincère gratitude à tous les bénévoles de l'Association Fêtes et Loisirs qui mettent à profit leur habileté et leur disponibilité au service de tous les habitants de Raray. Le bénévolat rend heureux, conservez votre humanité et votre sens du partage, vous êtes les piliers de l'attractivité de notre village.

Le conseil municipal est très fier de compter sur un solide groupe de citoyens engagés. Cet engagement mérite d'être souligné et appuyé.

Un grand merci à tous les membres du conseil municipal. Nos réunions sont agréables, détendues, très constructives, quelques fois dissipées, avec toujours, un très bon état d'esprit.

Nous vous attendons nombreux le 7 septembre à 18h30, dans la cour de la mairie pour notre pot de la rentrée et l'accueil des nouveaux habitants.

Bonne lecture, bon été et bonne rentrée à tous !

Jean-Marc de La Bédoyère,

Maire

FÊTE DU VILLAGE



6 JUILLET 2024



La fête du village c'est le grand moment de l'année pour Raray. Cette fois-ci encore elle a été très réussie.

Dans la cour de la mairie, la fête du village organisée par l'Association Fêtes et Loisirs s'est déroulée autour d'une paëlla. Les habitants de Raray et d'alentours lui ont fait un grand honneur. Les membres bénévoles de l'association étaient aux petits soins de chacun.

Chacun prenait des nouvelles des uns et des autres. Rien de plus simple, ni de plus sympathique, qu'une fête de village. En bavardant avec ses voisins tout au long du repas et de la soirée, comme par enchantement c'est un monde nouveau qui est en train de naître. Les discussions et l'ambiance générale transportant les convives à mille lieues de la vie quotidienne. Rien de tel qu'une fête de village, pour cultiver une certaine idée du vivre ensemble !

Texte : Claude Bonte - © Photos cocktail : Claude Bonte - © Photos repas : Jacques Bonte

FÊTE DU VILLAGE

Un reportage photos de © Patrick Gheraert des préparatifs au bout de la nuit !!!



6 JUILLET 2024





ART EN CHEMIN

11^{ème} édition

ARTS DES VILLES ET ARTS DES CHAMPS DANS DES LIEUX ENCHANTEURS DE L'OISE.

Les lieux 2024 : Auger-saint-Vincent, Autrèches (avec Saint-Christophe-à-Berry, Berny-Rivière et Nouvion-Vingré), Barbery, Boulogne-la-Grasse, Chamant, Chevières, Fleurines, Fresnoy-le-Luat, Plailly, Raray, Ribecourt-Dreslincourt, Rully-Bray, Senlis, Trumilly et Verberie.



Cet été le Festival de l'Art en Chemin **célèbre son onzième anniversaire dans 18 communes** de l'Oise qui accueillent une nouvelle grande exposition hors des sentiers battus, sous le marrainage de Michelle Perrot, historienne.

L'association l'Art en chemin s'est construite en fédérant des dizaines d'associations et plus d'une centaine de bénévoles pour des propositions culturelles et des initiatives originales. Les expositions et les événements qui s'y greffent, rencontrent chaque année un succès grandissant auprès du public.

Cette année, les oeuvres d'une quarantaine d'artistes plasticiens et photographes sont exposées gratuitement et à ciel ouvert de juin à octobre.

De plus, 30 auteurs soigneusement sélectionnés proposent des textes offerts aux lecteurs promeneurs sur les chemins d'expositions. Un seul thème commun à tous les artistes :

« **MOUVEMENT(S)** »

Le Festival de l'Art en chemin c'est également du spectacle vivant, des visites guidées, des randonnées à pied et à vélo, la découverte

<https://www.lartenchemin.com/programme-du-festival-2024.html>

à Raray expo rue Nicolas de Lancy, face à l'église jusqu'au 5 octobre 2024



Trois œuvres grand format de Martine Saltzmann formant un tryptique,
Six photographies de Jean-Pierre Mosca – Textes : Patrice Dufétel sur dibonds
Six photographies de Chantal Pérot - Textes : Les poètes Adex sur dibonds
avec sur les bancs des nouvelles d'auteurs contemporains pour lecture.

Un montage dans la bonne humeur mercredi 26 juin 2024

Merci aux habitants de Raray :

Agnès, Valérie, Gérard et Jacques de leur présence pour l'aide à l'installation avec Alain Bron pour cette édition 2024.



Inauguration samedi 6 juillet 2024



Jean-Marc de La Bédoyère
Alain Bron et Martine Saltzmann

LE BUDGET 2024



LORS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU SAMEDI 16 MARS 2024

LE BUDGET COMMUNAL A ÉTÉ VOTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES ÉLUS DE RARAY.

Le budget 2024 a acté la bonne santé financière de la commune et validé les choix de gestion.

Les circonstances exceptionnelles de ce mandat, les chantiers en attente de subventions et le manque de lisibilité de la politique nationale vis-à-vis des communes compliquent la maîtrise d'un budget.

En 2023 la commune a dépensé :

- ✓ 183 021,00€ en fonctionnement,
- ✓ 65 066,00 € en investissement,

Nous parvenons à dégager une marge qui permet d'être moins dépendant de l'instabilité des temps avec un excédent de :

- ✓ 57 416,00 €.

Le budget établi, en prévision pour l'année 2024, est de :

- ✓ 333 781,00 € en fonctionnement
- ✓ 369 687,00 € en investissement,

La commune se donne les moyens de faire dès cette année 2024 une amélioration de la voirie dans le village.

En plus de ce budget, la commune fera appel à la Communauté de Commune Senlis Sud Oise (CCSSO) dans le cadre du **Pacte Fiscal et Financier** qui instaure deux fonds de concours de 45 000,00€.

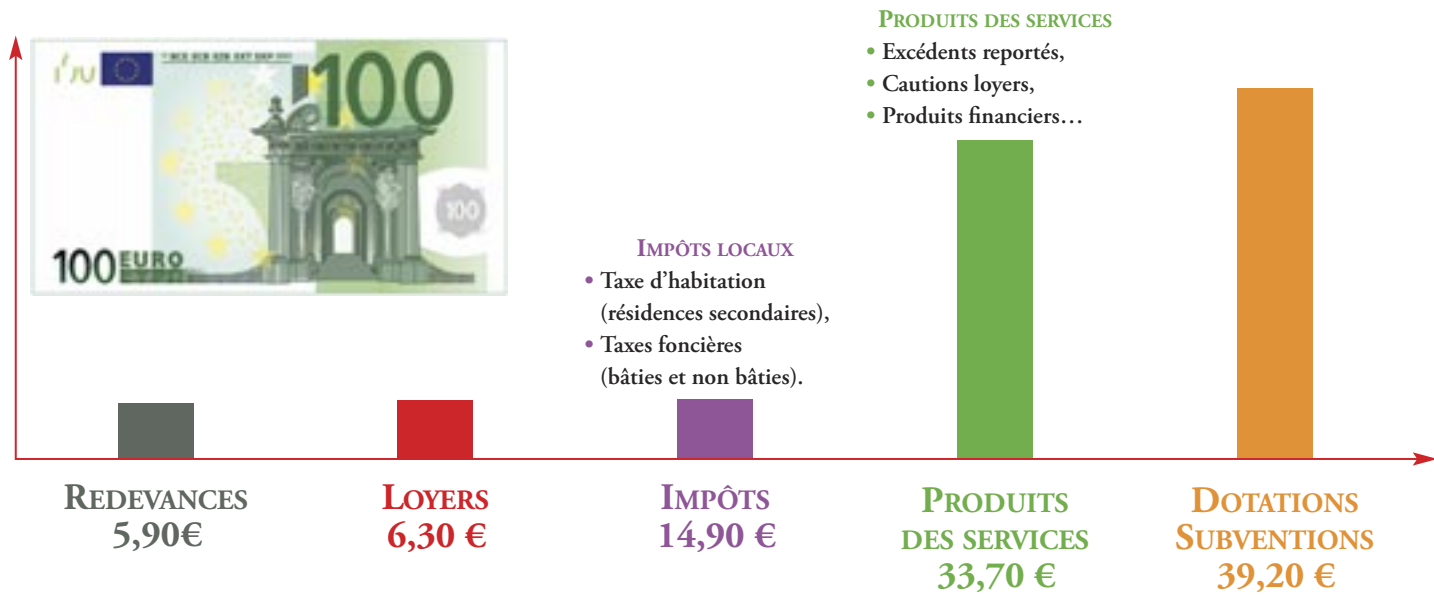
Le premier est destiné à accompagner les communes dans leurs projets.

Le second est destiné à prendre en charge une partie des frais engagés par les communes dans la lutte contre les déchets sauvages.

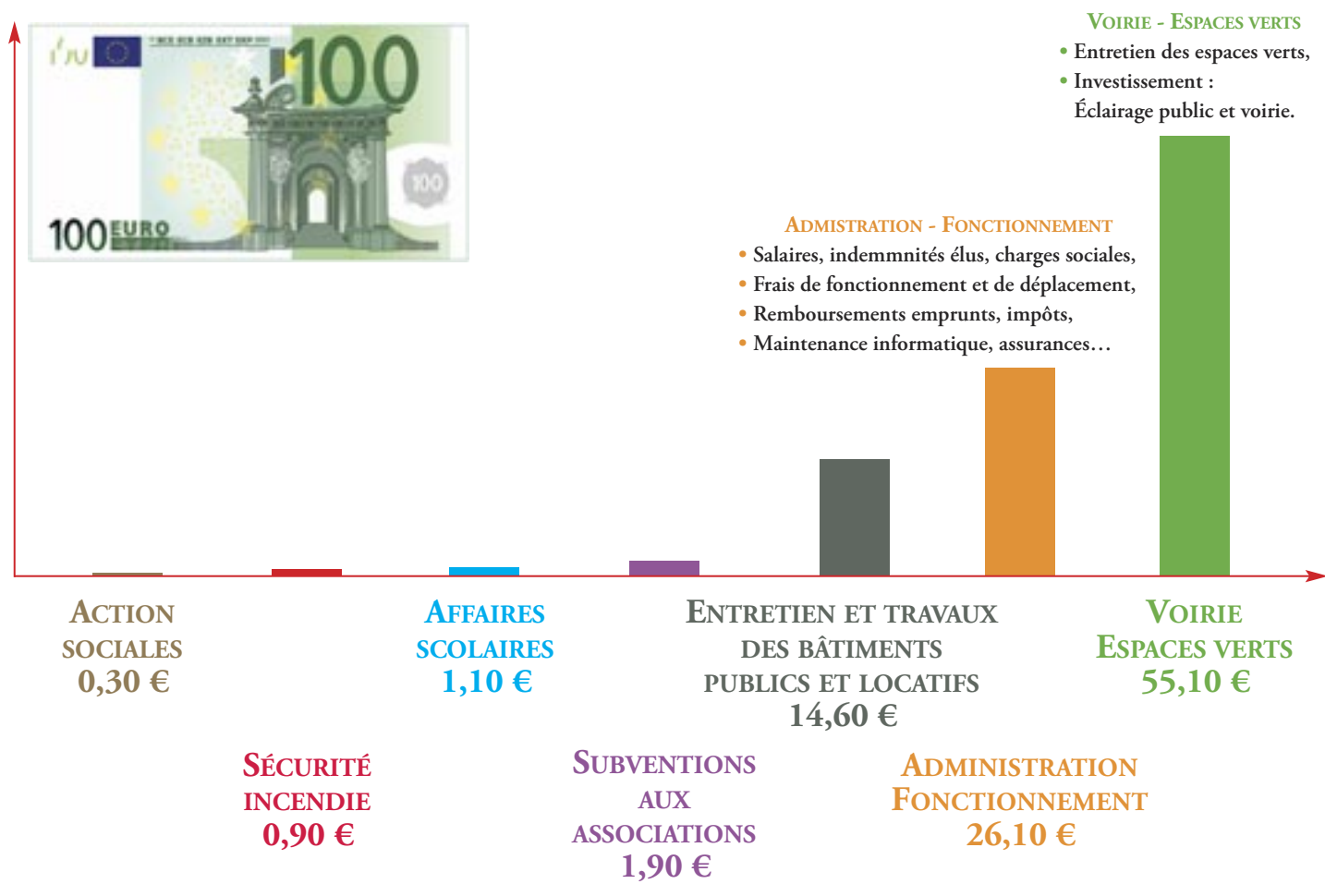
En fonctionnement comme en investissement, l'objectif reste le même, c'est-à-dire de travailler à un village où il fait bon vivre, en soutenant les associations, l'école de Rully, le lien entre les générations avec l'aide de l'Association Fêtes et Loisirs, comme tout ce qui favorise le lien entre nous.

EN QUELQUES CHIFFRES

QUAND LA MAIRIE REÇOIT 100,00€ D'OÙ VIENNENT-ILS ?



QUAND LA MAIRIE DÉPENSE 100,00€ À QUOI SERVENT-ILS ?





LE RETOUR DE LA CONSIGNE DU VERRE EXPÉRIMENTÉ DANS LE NORD ET L'OUEST DE LA FRANCE DÈS 2025

© Photo AdobeStock

Le retour de la consigne du verre va être expérimenté dans quatre grandes régions du nord-ouest de la France à compter de mai 2025, ont annoncé mercredi le gouvernement sortant et l'éco-organisme Citeo, qui espèrent à terme une « généralisation » à l'échelle nationale.

« Dès mai 2025, 16 millions de Français pourront acheter des produits de grande consommation dans des emballages réemployables, dans les grandes surfaces alimentaires de quatre grandes régions de l'ouest et du nord de la France : Pays de la Loire, Bretagne, Normandie, Hauts-de-France », a indiqué Citeo dans un communiqué.

Citeo est financé par les producteurs d'emballages pour soutenir financièrement les collectivités territoriales, et organiser la collecte dans le bac jaune sur l'ensemble du territoire national.

À compter de mai 2025, « les premiers emballages standardisés réemployables », créés par Citeo, « seront disponibles dans les grandes surfaces », a déclaré Jean Hornain, directeur général de Citeo, cité dans le communiqué. Il espère ainsi « réduire l'impact environnemental des emballages ».

UNE EXPÉRIMENTATION QUI DÉBUTE EN OCTOBRE 2024

La mise en production de ces emballages est prévue à partir d'octobre, selon Citeo, qui table sur une installation des dispositifs de collecte en magasin à compter de mars 2025. Principaux produits concernés, selon le gouvernement : les bouteilles de bière, mais également de jus de fruits, ainsi que les bocaux de conserves alimentaires.

Cette initiative, développée avec l'appui du syndicat Brasseurs de France, qui rassemble les plus grands acteurs de la filière,

« part d'un constat, la hausse des prix du verre l'année dernière lors de la crise énergétique », a indiqué le gouvernement lors d'un point presse.

Outre l'intérêt environnemental de la démarche, beaucoup moins énergivore que la production de nouvelles bouteilles, les acteurs de l'agroalimentaire espèrent donc également reconstituer en partie leurs marges.

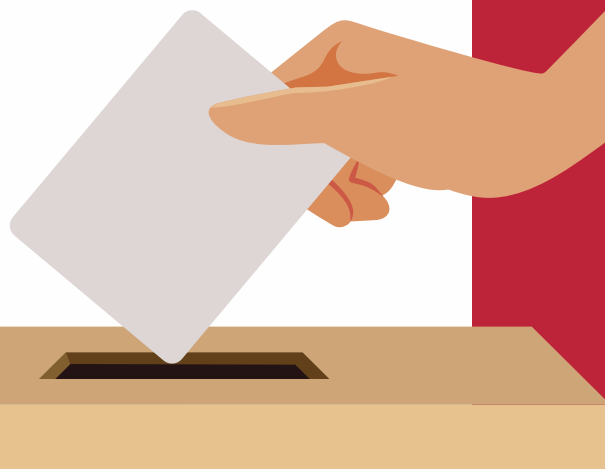
Les 30 millions d'emballages visés seront nettoyés dans l'usine de lavage **Bout' à Bout'**, à Carquefou, près de Nantes, soutenue par l'État dans le cadre du plan France Relance.

Le montant de la consigne, qui sera reversée pour inciter les consommateurs à rapporter leurs contenants, doit encore être fixé par un arrêté de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), selon le gouvernement.

L'enveloppe financière disponible au sein de l'éco-organisme pour développer le réemploi avoisine 450 millions d'euros sur six ans, d'après la même source. Alors que cette pratique a peiné à se développer ces dernières années, le gouvernement table « sur une échelle sensiblement différente » cette fois, et une démarche simplifiée par le grand nombre de points de collecte.

Sources : Le Figaro avec AFP - Publié le 03/07/2024
<https://www.lefigaro.fr/flash-eco/le-retour-de-la-consigne-du-verre-experimente-dans-le-nord-et-l-ouest-de-la-france-des-2025-20240703>

S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES



S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour participer aux élections, il faut être inscrit sur les listes électorales.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, première inscription...), vous devez prendre l'initiative de la demande.

POURQUOI S'INSCRIRE SUR UNE LISTE ÉLECTORALE ?

Pour ne pas manquer les rendez-vous électoraux ou d'éventuelles élections partielles qui seraient organisées dans votre commune ou votre département, vous devez être inscrit sur la liste électorale de votre commune.

L'inscription sur les listes électorales est d'ailleurs obligatoire. Cette inscription vous permettra de recevoir votre carte d'électeur, sur laquelle figure l'adresse de votre bureau de vote.

DISTINGUONS LES ÉLECTIONS LOCALES, LES ÉLECTIONS À PORTÉE NATIONALE ET EUROPÉENNE

Les élections locales regroupent :

- ✓ **Les élections municipales**, élection des conseils municipaux tous les 6 ans,
- ✓ **Les élections départementales**, tous les 6 ans, le conseil départemental (ex général),
- ✓ **Les élections régionales**, désignent les membres du conseil régional pour 6 ans.

Les élections nationales sont :

- ✓ **L'élection présidentielle**, tous les 5 ans depuis la réforme constitutionnelle du 2 octobre 2000,
- ✓ **Les élections législatives**, élection des députés pour 5 ans ;
- ✓ **Les élections sénatoriales**, les sénateurs sont élus, non pas par les citoyens, mais par des grands électeurs qui sont les élus départementaux et municipaux. Tous les 3 ans, ils renouvellent la moitié des sénateurs qui sont élus pour 6 ans depuis la réforme du 30 juillet 2003.

Enfin, **les élections européennes** : les citoyens français et les ressortissants d'un État de l'Union européenne résidant en France élisent les députés du Parlement européen tous les 5 ans.



QUAND S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES ?

Vous avez changé de domicile

Deux situations sont possibles si vous avez déménagé :

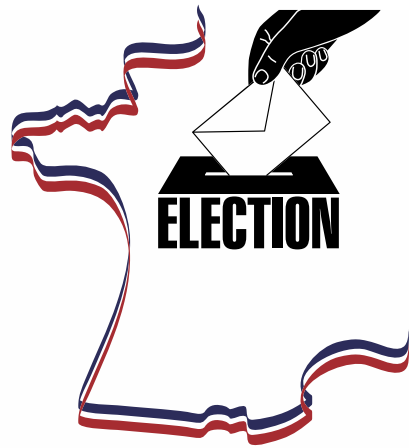
- ✓ Si vous avez déménagé dans une nouvelle commune, vous devez effectuer une démarche d'inscription sur les listes électorales de votre commune d'installation.
- ✓ Si vous avez déménagé dans la même commune, vous devez signaler ce changement d'adresse à la mairie. Celle-ci procédera à votre nouvelle inscription si vous êtes affecté à un nouveau bureau de vote. À l'inverse, si vous ne changez pas de bureau de vote, vous continuerez d'y voter.

Vous venez d'avoir 18 ans ou vous aurez 18 ans d'ici les prochaines élections :

- ✓ Vous serez inscrit d'office sur les listes électorales de votre commune, sous réserve toutefois que vous vous soyez fait recenser auprès de votre mairie en vue de la journée « défense et citoyenneté ».
- ✓ Vous n'avez donc pas de démarche particulière à effectuer auprès de votre mairie. Toutefois, si vous n'avez pas reçu de courrier de votre mairie vous informant de votre inscription, vous êtes invité à contacter votre mairie avant le 31 décembre afin de vérifier votre inscription. Plus d'infos sur le site service-public.fr
- ✓ Vous habitez à l'étranger et vous êtes inscrit sur la liste électorale de votre consulat mais vous souhaitez voter en France. Dans ce cas, vous devez impérativement être radié de la liste électorale consulaire et vous inscrire sur la liste électorale de votre commune.

Pour tout renseignement, contactez votre consulat ou consultez le site internet du ministère des Affaires étrangères et du Développement international :

www.votezaetranger.gouv.fr



OÙ SEREZ-VOUS INSCRIT ?

- ✓ Vous serez normalement inscrit sur les listes électorales de votre commune de résidence.
- ✓ Si vous résidez provisoirement ailleurs qu'à votre domicile habituel (par exemple parce que vous étudiez dans une autre ville), vous pouvez demander à être inscrit sur les listes de la commune de ce lieu de résidence.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Trois modalités d'inscription sont possibles :

Rendez-vous dans votre mairie et munissez-vous :

- 1 D'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport) ou ayant expiré depuis moins d'un an au jour du dépôt de la demande ; d'un document de moins de trois mois prouvant que vous êtes bien domicilié dans la commune ou y résidez depuis au moins six mois (par exemple, des factures de téléphone fixe ou d'électricité, votre avis d'imposition, des quittances de loyer...).
- 2 Il est également possible de s'inscrire par courrier en adressant à la mairie de sa commune le formulaire agréé disponible sur www.service-public.fr.
- 3 Le formulaire doit être accompagné impérativement d'une copie recto-verso d'une carte d'identité ou passeport en cours de validité ou ayant expiré depuis moins d'un an au jour du dépôt de la demande et d'un justificatif de domicile datant de moins de trois mois.



S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES



COMMENT S'INSCRIRE PAR INTERNET ?

Créez votre compte en quelques clics sur www.service-public.fr ou connectez-vous si vous possédez déjà un compte. La rubrique « Inscription sur les listes électorales » vous propose les étapes pour vous inscrire.

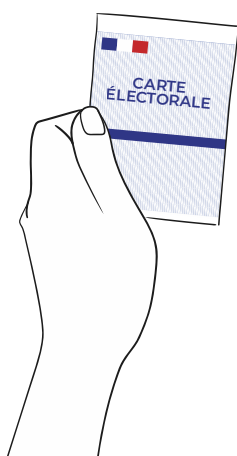
La création est gratuite et le compte est sécurisé.

Pièces justificatives à numériser et à joindre à votre demande en ligne :

- 1 La copie recto-verso d'une pièce d'identité en cours de validité ou ayant expiré depuis moins d'un an au jour du dépôt de la demande (carte d'identité ou passeport)
- 2 Un justificatif de domicile datant de moins de trois mois.

CARTE ÉLECTORALE

La carte d'électeur est un document qui atteste de l'inscription sur les listes électorales de la commune. La carte est présentée au bureau de vote le jour du scrutin. Si elle n'est plus en votre possession, vous pouvez néanmoins voter en présentant uniquement une pièce d'identité.



CITOYEN EUROPÉEN

Un citoyen de l'Union Européenne qui réside en France peut participer aux élections municipales et aux élections européennes dans les mêmes conditions qu'un électeur français. Pour exercer ce droit de vote, il doit être inscrit sur les listes électorales et remplir les conditions d'âge et de capacité juridique.

Plus d'infos sur le site service-public.fr

VÉRIFICATION DES LISTES ÉLECTORALES : UNE OBLIGATION LÉGALE

Sont inscrits sur la liste électorale principale d'une commune ou d'un poste consulaire, les citoyens de nationalité française âgés de 18 ans au moins la veille du jour du vote, jouissant de leurs droits civiques et justifiant d'une forme d'attache avec cette commune (cf. article L11 du code électoral).

Les maires sont **dans l'obligation** de radier les électeurs **qui ne remplissent plus les conditions d'attache communale**, c'est-à-dire qui ne peuvent plus justifier d'un domicile dans la commune ou de toute autre condition prévue par le code électoral (gérant d'entreprise située dans la commune, contribuable dans la commune, au titre du domicile des parents pour les jeunes de moins de 26 ans, etc.), en application de l'article L18 du code électoral.

Ces radiations sont examinées par la commission de contrôle municipale qui peut, le cas échéant, décider de réinscrire un électeur radié à tort. En cas de contestation de leur radiation, les électeurs disposent de voies de recours administratives puis judiciaires.

Enfin, en cas de doute, chaque électeur peut vérifier sa situation électorale sur le site Service-public.fr à l'adresse :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Source : INSEE - 19 avril 2022

LA COMMISSION EST COMPOSÉE DE TROIS MEMBRES, POUR TROIS ANS

(pour les communes de moins de 1 000 habitants) :

- 1 Le maire ou un représentant du maire, choisi parmi les adjoints ou les conseillers municipaux,
- 2 Un délégué de l'administration désigné par le préfet ou le sous-préfet,
- 3 Un délégué choisi par le président du tribunal de grande instance (T.G.I).

(article L. 17, 2ème alinéa du code électoral).



DES SOLUTIONS POUR TOUS LES ÉLECTEURS

Si vous savez d'ores et déjà que vous ne pourrez pas vous rendre au bureau de vote le jour d'un scrutin, vous avez la possibilité de donner procuration à une autre personne pour que celle-ci vote à votre place. *Pour rappel, une personne ayant donné procuration peut toujours voter si elle est finalement présente le jour du vote. Pour cela, il suffit qu'elle vote avant son mandataire.*

TROIS SOLUTIONS S'OFFRENT À VOUS POUR DONNER PROCURATION :

1. La procuration « papier » en remplissant un CERFA
2. La procuration dématérialisée grâce à l'identité numérique
3. La procuration en ligne via le site www.maprocuration.gouv.fr

LA PROCURATION VIA LE FORMULAIRE CERFA

Vous pouvez réaliser votre demande en utilisant un formulaire CERFA papier, être muni d'une pièce d'identité et vous rendre dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie, un consulat ou un tribunal judiciaire.

LA PROCURATION DÉMATÉRIALISÉE GRÂCE À L'IDENTITÉ NUMÉRIQUE

Si vous êtes détenteurs d'une identité numérique certifiée France Identité vous pouvez réaliser votre procuration de manière totalement dématérialisée.

LA PROCURATION EN LIGNE VIA LE SITE WWW.MAPROCURATION.GOUV.FR

Si vous ne disposez pas d'une identité numérique certifiée via France Identité, vous pouvez déposer votre demande de procuration de manière dématérialisée via le télé-service www.maprocuration.gouv.fr. Il faudra en revanche ensuite faire valider votre demande en vous déplaçant physiquement dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie ou un consulat.

Vous devrez alors être muni d'une pièce d'identité et présenter votre référence d'enregistrement « Maprocuration ».

Cette vérification d'identité est justifiée par l'importance et la sensibilité de la démarche de procuration : en donnant procuration, l'électeur donne son vote à un autre citoyen. C'est pour cela que seule l'identité numérique certifiée, qui permet d'attester de votre identité de manière très sécurisée, est acceptée en alternative au déplacement.

La validité de votre procuration en ligne doit vous être confirmée par un courriel de *Maprocuration* intitulé « Votre procuration a été validée ». Vous et votre mandataire pouvez ensuite retrouver cette procuration et l'adresse de votre bureau de vote sur le module « Interroger sa situation électorale ».

LE VOTE PAR PROCURATION



IMPORTANT

Il vous appartient de prévenir votre mandataire de cette procuration. Vous même ou le mandataire devez vérifier auprès de la mairie la bonne réception de celle-ci.

LE JOUR DU VOTE - DÉROULEMENT

QUELLES SONT LES ÉTAPES DU VOTE ?

1. Vous vous présentez à la **table située dans le bureau de vote** : vous montrez votre pièce d'identité. L'assesseur vérifie que vous êtes inscrit sur la liste électorale.

Vous prenez :

- ✓ Une enveloppe,
- ✓ Un bulletin de vote de chaque candidat ou de chaque liste.

C'est important de prendre plusieurs bulletins. Comme cela personne ne peut savoir pour qui vous allez voter

Vous pouvez aussi venir avec les bulletins de vote que vous avez reçus chez vous.

2. Vous allez dans l'**isoloir**.

L'isoloir est une cabine fermée par un rideau. Il est obligatoire d'aller dans l'isoloir pour mettre son bulletin de vote dans l'enveloppe. Personne ne doit voir pour qui vous votez.

3. Vous allez devant l'**urne**, c'est-à-dire la boîte où vous mettez votre enveloppe.

Vous montrez votre carte d'identité. Le président du bureau ou son remplaçant lit votre nom à haute voix.

4. Le président du bureau ou son remplaçant vérifie que vous avez **une seule enveloppe** de vote.

Il n'a pas le droit de toucher l'enveloppe.

C'est vous qui devez mettre l'enveloppe dans l'urne.

5. Vous signez la **liste d'émargement**.

C'est un cahier avec les noms de tous les électeurs du bureau de vote.

Vous devez signer en face de votre nom. **Si vous ne pouvez pas signer vous-même**, vous pouvez demander à un électeur que vous choisissez de signer pour vous. L'électeur signant à votre place, doit écrire à côté de sa signature : *« L'électeur ne peut pas signer lui-même »*.

6. L'assesseur **estampille votre carte d'électeur**,

c'est-à-dire qu'il met un tampon avec la date du jour sur votre carte d'électeur pour montrer que vous avez voté.

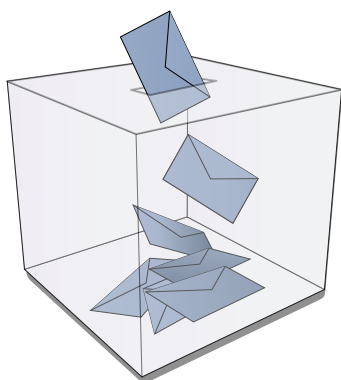
L'assesseur vous rend votre carte d'électeur.

PARTICIPER AU DÉPOUILLEMENT DES VOTES

Le dépouillement c'est :

- ✓ Ouvrir les enveloppes de vote,
- ✓ Vérifier les bulletins de vote,
- ✓ Compter et faire le total des votes de chaque candidat ou chaque liste.

Si vous voulez participer au dépouillement, vous pouvez le dire aux membres du bureau de vote quand vous votez. Le dépouillement est public, c'est-à-dire que tout le monde peut y assister, même sans y participer.



NE PAS OUBLIER : IL Y A 80 ANS



Nous sommes libérés!...

Le cauchemar des 50 mois d'occupation s'est terminé brusquement, non pas d'une façon inattendue — chacun à Beauvais était renseigné par le bruit du canon et pressentait bien, en ce début de finir. Soudain, Lavalette sortit son arme et la braqua sur André Crosnier. Mais le fils de celui-ci était présent. D'un coup de poing, il détournait l'arme au moment où le coup partait. Lavalette fut atteint

Une colonne anglaise traverse Beauvais tandis que les F. F. I. " nettoient "

LA LIBÉRATION DE L'OISE

A l'été 1944, se produisent deux évènements simultanés qui déterminent l'avenir de la France : la libération quasiment totale du territoire, et la restauration de la République, abolie par le régime de Vichy depuis 1940.

LA LIBÉRATION DU TERRITOIRE DE L'OISE

Le point de départ de la libération du territoire isarien est bien entendu le débarquement des forces alliées sur les côtes normandes le 6 juin 1944 (D.DAY).

La bataille de Normandie est longue et âpre. Caen n'est libérée que le 9 juillet.

Pendant la 1^o quinzaine d'août, les régions du centre et les pays de la Loire sont libérés. Puis c'est au tour du sud-ouest d'en finir avec la présence allemande dans la 2^o quinzaine d'août tandis qu'un autre débarquement se produit en Provence (15 août opération Anvil). **Le 25 août Paris est libéré.**



Drapeau de la France libre
(1940-1944)

DANS L'OISE, C'EST LE TEMPS : DES RAFLES ET DES MASSACRES

Les rafles

✓ Le 17 juin 1944, raffe de Boulincourt (commune d'Agnetz)

Dans la nuit du 16 au 17 juin 1944, trois cent cinquante à quatre cents soldats de la Wehrmacht, encadrés par des officiers du S.D., investissent le hameau de Boulincourt et ferment toutes les voies d'accès. A l'issue de cette raffe, vingt hommes valides sont arrêtés, interrogés puis transférés au camp de Royallieu. Tous les raflés de Boulincourt seront déportés par train vers le camp de Neuengamme par le convoi du 15 juillet 1944. Trois seulement reviendront vivants du camp de concentration.

✓ Le 1^{er} juillet 1944, Salency est encerclé (proche de Noyon)

Deux cents allemands conduits par leur chef Schmidt, cernent le village et arrêtent hommes, femmes et jeunes qu'ils regroupent en divers lieux. Les allemands inspectent les maisons, procèdent à de nombreuses arrestations sommaires dans le village de Salency considéré comme lieu de ravitaillement du maquis des Usages. Après avoir écarté les femmes, les jeunes et les hommes de plus de quarante ans, trente-cinq hommes sont rassemblés au lieu-dit Le Cavin.



Vue aérienne du camp de Royallieu
de Compiègne en 1941
© Mémorial de l'internement
et de la déportation, Compiègne.

LA LIBÉRATION DE L'OISE

Les hommes rāflés sont conduits par camions à Compiègne, incarcérés dans la maison d'arrêt et interrogés.

Six seront relāchés, les vingt-neufs autres seront répartis :

Neuf seront des travailleurs au titre du Service du Travail Obligatoire (STO) en Allemagne dans l'industrie de guerre ; l'un d'entre eux est tué lors d'un bombardement de Dessau,

Quatorze participent aux travaux de dégagement de la gare de Compiègne, en partie détruite par les bombardements alliés. L'aviation américaine bombarde de nouveau les voies de Compiègne, trois y trouvent la mort et onze s'évadent mais un est repris et renvoyé à Royallieu.

Six hommes de la rafle sont embarqués dans le dernier train partant de Compiègne pour Buchenwald. Ils y retrouvent de nombreux résistants arrêtés notamment à Crisolles et Noyon. Quatre d'entre eux décèdent en déportation, deux survivent aux camps et aux marches de la mort et sont libérés par les Américains non loin de Montdidier.



Saint Maximin (Oise).
Après dix-huit opérations de bombardement entre mars et août 1944, la ville fut rasée à 95%
©DR Association Histoire de vie

✓ Le 13 août 1944, rafle à Noailles (proche d'Auneil et de Beauvais)

L'Oise libérée complètera ce récit : « *Le 13 août, sans autre raison, les Allemands, au nombre de 400, revinrent à nouveau à la charge à 6 heures du matin et cernèrent le bourg. Tous les hommes furent conduits sur la place communale et maltraités. Ils en maintinrent 75 en état d'arrestation et les transfèrent à la prison de la caserne Agel, d'où ils devaient être dirigés plus tard vers l'Allemagne. Les Allemands se retirèrent finalement après avoir incendié sept immeubles. Quant aux prisonniers, ils furent miraculeusement sauvés le 19 août quand les Allemands, apprenant que les Américains avaient franchi la Seine, crurent que l'arrivée des Alliés dans la région était imminente. Ils ouvrirent alors les portes des geôles où tant des nôtres avaient été torturés durant les quatre années de l'occupation* ».

Les massacres

✓ Du 16 au 18 août 1944, commune de Troissereux (proche de Beauvais)

Deux unités de la Luftwaffe revenant du front de Normandie massacrèrent le 16 août 1944, sur la commune de Troissereux, 13 personnes puis quatre polonais au hameau de Houssoy-le-Farcy et le 18 août le gérant et son aide à la scierie du moulin : 19 massacrés.

✓ Le 23 et 24 août 1944 commune de Neuilly-en-Thelle (proche de Chantilly))

des soldats allemands massacrèrent cinq habitants de Neuilly-en-Thelle.

✓ Le 27 août 1944

Dans la matinée du dimanche 27 août, un détachement allemand attaque le maquis où huit hommes sont tués, encercle le hameau de Château-Rouge. Tous les habitants, au nombre d'une centaine, sont obligés de se rendre auprès d'une ferme située près d'une chapelle. Les hommes sont alignés le long d'un mur, face à la route. Un prisonnier SS, qui avait été délivré après avoir été soigné dans les locaux de la colonie de vacances de l'abbé Séret (curé de Saint-Pierre de Montmartre), est présent et accompagne le chef du détachement ; il désigne un à un tous les hommes qu'il reconnaît pour lui avoir rendu visite dans son cachot. Vingt hommes sont fusillés.

LES COMBATS QUI DÉTERMINENT LA LIBÉRATION DE L'OISE COMMENCENT LE 25 AOÛT.

Les troupes alliées, britanniques et américaines, traversent le département en écharpe, du sud-ouest vers le nord-est. L'obstacle déterminant est le franchissement de la Seine.

Les troupes britanniques du général Horrocks traversent la Seine à Vernon le 25 août.

Le 26 août les Américains font de même à Melun.



Les chars britanniques sont les premiers à entrer dans Beauvais ce 30 août 1944
(photo prise le 30 août 1944 vers 17 heures par Georges Loeffel)

NE PAS OUBLIER : IL Y A 80 ANS, LA LIBÉRATION DE L'OISE

Face aux unités blindées des Alliés, le général allemand Model ne peut opposer que des combattants affaiblis ou peu aguerris, les vétérans de Normandie ayant été envoyés au nord-est pour se réorganiser et préparer la défense de l'Allemagne. Model espère reconstituer un front défensif sur la Somme. Au surplus les unités dont il dispose sont peu motorisés. Ses ordres consistent donc à se « retirer en combattant, à ralentir au maximum l'avance ennemie ».

Le cours de l'Oise constitue un enjeu capital dans les combats qui opposent les Alliés et les Allemands.

C'est le sud-est du département qui est libéré d'abord, par les Américains qui s'emparent de Betz et Vaumoise, le 28 août. Le 29 août est une journée de répit dans les combats. Du côté allemand, l'ordre est au repli.

Le 30 août, Beauvais est libéré ainsi que tout l'ouest du département par les régiments du général Montgomery secondés par l'action des résistants français.

Le 31 août, Chantilly, Senlis, Creil, Nanteuil-le-Haudoin sont libérés à leur tour par des unités américaines, **Le PC de la division est à 1,6 km à l'ouest de Raray**. Tandis que les Britanniques « nettoient » l'ouest du département, en particulier la région d'Auneuil avec l'aide des FFI.

Le 1^{er} septembre, par un temps radieux, les troupes américaines entrent dans Compiègne par la route de Paris avec blindés, half-tracks et jeeps tandis que des combats assez sévères se déroulent en forêt.

Le 2 septembre, les Allemands ayant fui pendant la nuit pour échapper aux bombardements alliés, Noyon est libéré à son tour.

Au soir du 2 septembre, le département est libre de toute présence allemande.

L'occupant s'est échappé par une retraite plus ou moins chaotique.

LA RESTAURATION DE LA RÉPUBLIQUE

Elle a été longuement préparée.

Constitué le 3 juin 1944, par l'assemblée constitutive d'Alger, le gouvernement provisoire de la République française nomme Yves Pérony préfet de l'Oise le 10 août 1944.

Il doit seconder le Commissaire de la République Pierre Pène jusqu'en mars 1946.

Les premières élections, municipales, ont lieu au printemps 1945.

Antoine de La Bédoyère est élu maire de Raray le 13 mai.

Les femmes y participent pour la 1^{ère} fois. Les élections législatives sont organisées en octobre 1945. Beaucoup d'élus sont nouveaux (de 44 à 80%).

A l'automne 1944, 20 000 isariens sont absents, prisonniers de guerre, requis du Service du Travail Obligatoire (STO), déportés.

La vie économique est à l'arrêt, le réseau des transports a été détruit, l'état sanitaire de la population est inquiétant.

Tout est à reconstruire.



Le 30 août, un convoi américain entre à Senlis. À 14h20, après quelques échanges de tirs avec les Allemands restés sur place, la Libération de Senlis est accomplie. © DR Musées de Senlis

Sources : <https://www.resistance60.fr/> - <https://fusilles-40-44.maitron.fr/>
Françoise Leclère-Rosenzweig, *historienne, auteur de nombreux ouvrages d'histoire locale et membre éminent de l'Association « Résistance 60 »*

Jean-Pierre Besse, *Historien du mouvement ouvrier et social, de la Résistance et de la Picardie,*
Jean-Yves Bonnard, *Professeur d'histoire-géographie.,*
Membre de l'association Patrimoine de la Grande guerre,
et Directeur du Centre départemental de documentation pédagogique de l'Oise.

JEUX OLYMPIQUES DE PARIS 2024

Nous les attendions depuis un siècle, en 2024,
la France a rendez-vous avec un événement unique et majeur pour le sport :
les Jeux Olympiques (du 26 juillet au 11 août) et Paralympiques (du 28 août au 8 septembre).
Organisé par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques avec le soutien de l'État,
cet événement sportif international promet d'être en phase avec son temps.

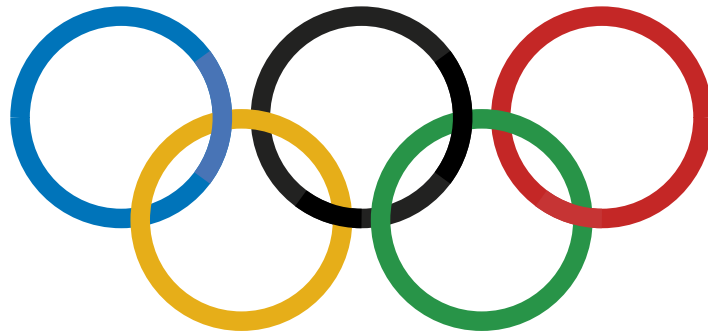
LES JEUX OLYMPIQUES DE PARIS DU 26 JUILLET AU 11 AOÛT 2024



LES JEUX PARALYMPIQUES DE PARIS DU 28 AOÛT AU 08 SEPTEMBRE 2024



IL ÉTAIT UNE FOIS



1503 ans, c'est le nombre d'années qui se sont écoulées entre la dernière édition des Jeux olympiques antiques en 393 et la première édition des Jeux olympiques modernes en 1896. Depuis, sous l'impulsion d'un Baron "moustachu", la cérémonie olympique a fait florès. Comme sa grande sœur de l'Antiquité, et malgré quelques soubresauts historiques, elle se déroule de manière immuable tous les quatre ans, pour la plus grande joie des sportifs, des politiques et des sponsors du monde.



© Photo AdobeStock

FRÉMISSEMENTS OLYMPIQUES (1796-1896)

En 393 après Jésus-Christ, le rideau tombe définitivement sur les Jeux olympiques antiques qui meurent de leur paganisme. Pendant plusieurs siècles, l'esprit olympique est enseveli, à l'image des ruines d'Olympie.

Mais au XVIII^{ème} siècle, les penseurs des Lumières amènent à reconsidérer le corps, appréhendé jusque-là comme une création divine dont les potentialités peuvent être mises en exergue ou présentées sous ses plus belles coutures. Ils instillent l'idée que le corps est perfectible. C'est d'ailleurs à cette période qu'apparaissent les premières théorisations de l'éducation physique. Les philosophes remettent au goût du jour la Grèce antique, avec ses idéaux et mythes glorieux.

Au XIX^{ème} siècle, l'émergence du sport moderne en Angleterre, puis en Europe, offre un terreau très fertile pour l'institutionnalisation des compétitions. Dans ce contexte, plusieurs tentatives de rénovation des Jeux olympiques ont lieu :

De 1832 à 1905, les futurs ecclésiastiques participent aux « Jeux du petit séminaire du Rondeau » à Grenoble. Avec au programme lancer du disque, course à pied, jeu de boules et concours littéraires. Parmi les lauréats figure notamment Henri Didon (vainqueur en 1849), auteur de la future devise olympique « *Citius, Altius, Fortius* » - « Plus vite, plus haut, plus fort » depuis 2021, elle est composée de 4 mots « *Citius, Altius, Fortius – Communiter* » - « Plus vite, plus haut, plus fort – ensemble ».

Entre 1833 et 1836, la Suède organise les « Jeux scandinaves », qui imitent ceux de l'Antiquité, avec des confrontations à la fois sportives (courses, sauts...) et littéraires.

En Angleterre, William Penny Brookes, un médecin persuadé des bénéfices du sport à tous les niveaux de l'humanité, instaure **de 1850 à 1895 les « Jeux olympiques de Wenlock »** dont le programme comprend football, courses et sauts. **En 1890**, le Baron Pierre de Coubertin assiste au village de Munch Wenlock aux compétitions qui comportent une cérémonie d'ouverture, une cérémonie de clôture et des remises de médailles sous la protection de la déesse grecque de la victoire *Niké*.

La Grèce en 1859 sous l'impulsion de l'entrepreneur et philanthrope grec Evangelis Zappas, organise un concours olympique composé d'épreuves d'athlétisme.

Il faut rappeler que si l'éducation physique s'est clairement implantée dans la société, c'est aussi pour former la jeunesse afin d'endurcir les corps, fortifier les esprits et se préparer au combat.



Baron Pierre de Coubertin en 1915

© Photograph from Bain News Service

L'APPEL DE PIERRE DE COUBERTIN

Non, le Baron Pierre de Coubertin n'a pas inventé les Jeux olympiques. Il les a rénovés et c'est déjà beaucoup. En 1892, la fédération omnisports française d'athlétisme (USFSA) fête son cinquième

HISTOIRE DES JEUX OLYMPIQUES MODERNES

anniversaire dans la Sorbonne, à Paris. À cette occasion, Pierre de Coubertin appelle à la rénovation des Jeux olympiques. Deux ans plus tard en 1894, deux mille personnes, représentant douze nations, assistent au congrès consacré à l'organisation du sport mondial, traitant notamment du problème des relations entre l'amateurisme et le professionnalisme. Coubertin en profite pour faire valider le rétablissement des Jeux olympiques. Des Jeux sont prévus pour 1900 à Paris. Cependant, un envoyé de la monarchie grecque obtient que les Jeux soient organisés dès 1896 à Athènes.

LE BALBUTIEMENT DES PREMIERS

JEUX OLYMPIQUES MODERNES (1896-1904)

Les Jeux olympiques connaissent un début laborieux. Associés à des expositions de 1900 à 1908, ils peinent à trouver leur identité. Pourtant, le mouvement olympique se lance bel et bien.

En 1896, Athènes inaugure les Jeux olympiques modernes. Presque confidentiels, ces Jeux accueillent 241 participants de quatorze nations, dont principalement des athlètes grecs, allemands, français et britanniques. La cérémonie d'ouverture est un succès dans le stade antique d'Athènes reconstruit pour l'occasion. Le héros de la compétition est Spyridon Louïs, un berger grec, qui remporte le marathon disputé entre le champ de bataille de Marathon et Athènes.

Afin de rehausser la visibilité des Jeux, le baron de Coubertin associe la deuxième édition des **Jeux de Paris 1900** à l'Exposition universelle de Paris. Mais la compétition reste en périphérie de l'exposition. La cérémonie de clôture est même supprimée. Au grand dam du baron, quelques femmes participent aux épreuves de tennis, golf et voile. Coubertin dira plus tard : « *c'est un miracle que le mouvement olympique ait survécu à ces Jeux* ».

Quatre ans plus tard, les organisateurs reproduisent la même erreur en associant les Jeux de Saint-Louis 1904 (États-Unis) à l'Exposition universelle organisée dans la même ville. Les compétitions se retrouvent noyées dans la foire-exposition. De plus, les onze jours de la traversée de l'Atlantique en bateau dissuadent de nombreux pays, dont la France, de présenter une délégation (même Coubertin est absent).

LES JEUX SPORTIFS UNIVERSELS (1908-1932)

Après trois éditions en demi-teinte, les Jeux olympiques prennent véritablement leur envol sportif et institutionnel à partir de Londres 1908. Le nombre de participants augmente avec une participation beaucoup plus importante des femmes à partir d'Amsterdam 1928.

Bien que les **Jeux de Londres 1908** soient encore liés à une exposition (franco-britannique), plus de deux mille concurrents se disputent les honneurs dans vingt-et-un sports, dont le patinage sur glace. Indéniablement, la compétition prend une nouvelle dimension.

Dans la foulée, les **Jeux de Stockholm 1912** offrent une vraie identité à la compétition : unité de temps et de lieu, programme stabilisé d'épreuves, nombre conséquent de participants (28 pays regroupant 2054 sportifs dont... 57 femmes). Les Jeux trouvent enfin leur voie dans le sillage d'un des premiers grands champions de l'histoire, le nageur hawaïen « Duke » Kahanamoku. Côté français, Jean Bouin, médaillé d'argent sur 5000 m, marque l'esprit national.

Moins de deux ans après le terrible conflit de la grande guerre, **Anvers 1920** reprend le flambeau. Si l'Allemagne et l'Autriche ne sont pas présents, les compétitions se déroulent avec, pour la première fois, le drapeau et le serment olympique.

En 1924, Paris accueille les Jeux olympiques pour la deuxième fois avec le premier village olympique de l'histoire. Si l'Allemagne est toujours absente, la participation atteint un nouveau record avec 44 nations et 3 089 athlètes (dont 135 femmes). Les Jeux s'étendent enfin véritablement au-delà de l'Europe. L'américain Johnny Weissmuller, qui deviendra Tarzan au cinéma, s'illustre en natation. Quant à son compatriote William Hubbard, il devient le premier champion olympique noir (saut en longueur).

Le grand succès des **Jeux olympiques d'Amsterdam 1928** renforce le statut international de la compétition. Pourtant, la reine Wilhelmine des Pays-Bas avait mis un veto à l'organisation de cet



Cérémonie d'ouverture à Athènes
1896



IL ÉTAIT UNE FOIS

événement par son pays, considérant les Jeux olympiques comme une « manifestation païenne ». Cela n'empêche pas les femmes de faire désormais partie du giron olympique avec 290 participantes sur les 2971 concurrents. Ces Jeux sont aussi l'occasion des premiers grands reportages radiophoniques.

Les **Jeux de 1932** organisés à **Los Angeles** confirment la place désormais importante du phénomène olympique. Au point que le comité organisateur de la compétition effectue un bénéfice d'un million de dollar.

LES JEUX REFLÉTANT L'IMAGE DE L'ALLEMAGNE NAZIE : BERLIN 1936

Les Jeux de Berlin marquent une rupture claire dans l'idéal olympique et Coubertin sait que c'est une défaite. Car personne n'est dupe sur le fait que l'Allemagne nazie exploite ces Jeux à des fins de propagande. Les Nazis mettent en valeur l'image d'un pays nouveau, fort et uni, tout en dissimulant l'antisémitisme du régime, sa politique raciale et la montée du militarisme. Pour la première fois, plusieurs pays appellent au boycott. Et si le mouvement n'aboutit pas, il crée toutefois un précédent. Le film officiel des Jeux – *Les Dieux du stade* – réalisé par l'allemande Leni Riefenstahl, magnifie la compétition dont le noir Jesse Owens est un héros (au grand dam d'Hitler).

L'Allemagne remporte 89 médailles contre 56 pour les États-Unis.

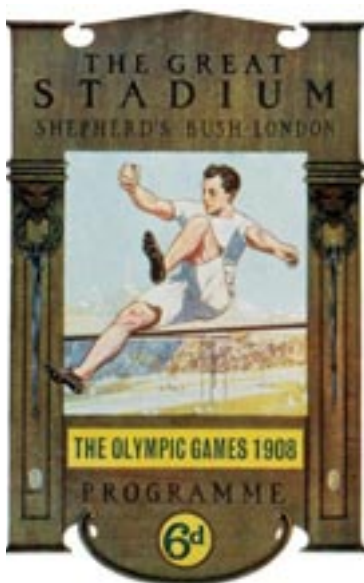
LES JEUX POLITIQUES : LE SPORT AU COEUR DE LA GUERRE FROIDE ET DE LA POLITIQUE (1948-1984)

La période d'après-guerre est marquée par un essor de plus en plus important du mouvement olympique initié par Coubertin. Si l'amateurisme des athlètes est toujours de rigueur (il le sera officiellement jusqu'en 1981), les Jeux deviennent un enjeu sportif majeur. Le nombre de participants – pays et athlètes – devient plus important. L'évènement devient aussi un enjeu géopolitique de premier ordre dans une période d'histoire marquée par de nombreuses tensions internationales : guerre froide, décolonisations, émancipations raciales... Le dopage, bien qu'inavoué, devient un facteur important de la réussite sportive.

Bien que privés des sportifs allemands et japonais, les **Jeux de Londres 1948** renouent, dans la paix retrouvée, avec l'idéal olympique. Malgré la pluie, de mauvaises installations et une organisation tâtonnante, des athlètes, et notamment des femmes, s'illustrent. C'est le cas de notre pianiste française Micheline Ostermeyer, double championne olympique de poids et de disque et troisième du saut en hauteur ; ainsi que de la néerlandaise Fanny Blankers-Koen avec ses quatre médailles d'or en athlétisme.

L'édition olympique de **1952** qui se déroule à **Helsinki** (Finlande) est marquée par la première participation de l'URSS qui, avec 71 médailles, fait immédiatement presque aussi bien que les États-Unis et leurs 76 breloques. Au cours de ces Jeux, la participation féminine fait un bond, alors que le tchèque Zatopek réalise un improbable et extraordinaire triplé 5000 m, 10 000 m et marathon. C'est dans un climat politique très tendu que s'ouvrent les **Jeux olympiques de Melbourne 1956**. Israël a envahi l'Égypte et l'URSS est intervenu brutalement en Hongrie. La rencontre de water-polo entre soviétiques et hongrois dégénère. Pourtant, et pour la première fois, les athlètes rompent les rangs et se mélangent lors de la cérémonie de clôture. Quant à notre Mimoun national, il devient un brillant champion olympique de marathon.

Avec plus de cinq mille concurrents, les **Jeux de Rome 1960** connaissent un immense succès. Il faut dire que le très populaire pape Jean XXIII qui s'est adressé aux athlètes sur la place St Pierre, et la télévision italienne (la RAI) qui a retransmis pour la première fois les épreuves en direct à la télévision, ont fait beaucoup pour le succès des Jeux. Plus de 600 000 spectateurs assistent aux triomphes du boxeur américain Cassius Clay, du marathonien Abebe Bikila qui offre à l'Afrique noire sa première médaille d'or ou encore de la gymnaste soviétique Larissa Latynina. La France sombre avec cinq malheureuses médailles (aucun titre).



Programme Jeux Olympique
Londres 1948



Logo Jeux Olympique
Rome 1960

HISTOIRE DES JEUX OLYMPIQUES MODERNES

Organisés pour la première fois dans un pays en voie de développement, les **Jeux** poursuivent leur expansion avec **Mexico 1968**. A 2200 m d'altitude, la compétition réunit plus de six mille concurrents venus de cent-douze pays, dont une grande partie ont depuis peu accédé à l'indépendance. En athlétisme, les Africains écrasent les courses de demi-fond et de fond ; Bob Beamon s'envole en longueur (record du monde battu de 55 cm !) et Dick Fosbury révolutionne le saut en hauteur en franchissant la barre sur le dos. La France pleure de joie avec Colette Besson. Pourtant, dix jours avant, l'armée mexicaine a durement réprimé une manifestation étudiante (massacre de Tlatelolco) ; et au cours des Jeux, les athlètes américains Smith et Carlos ont manifesté leur colère - poings levés gantés de noir sur le podium du 200 m - à propos de la place des noirs aux États-Unis.

Le 5 septembre 1972, les **Jeux olympiques de Munich** sont frappés de plein fouet. Un groupe de terroristes palestiniens prend en otage et assassine onze athlètes israéliens. Le choc est énorme. Malgré tout, les Jeux olympiques dont le héros est le nageur américain Mark Spitz, continuent. Ils sont même un succès populaire. Sept cas de dopage sont toutefois recensés.

Les Jeux ne peuvent s'affranchir de la politique. Suite à l'invasion de l'Afghanistan par les troupes soviétiques en décembre 1979, le président américain Jimmy Carter appelle au boycott des **Jeux de Moscou 1980**. Résultat : cinquante-huit pays, dont les États-Unis, la RFA et le Japon sont absents de cette édition olympique, la première à être organisée dans un pays socialiste. Si les pays africains sont de retour, l'URSS (195 médailles) et la RDA (126 médailles) écrasent la compétition. Le premier pays occidental, la Grande-Bretagne, ne remporte que 21 médailles.

LES JEUX ÉCONOMIQUES : LE GIGANTISME DES JEUX (1984-2021)

L'abandon du statut amateur comme condition de participation aux Jeux olympiques, l'arrivée de Antonio Samaranch comme nouveau président du CIO et le financement des Jeux par des frimes commerciales font entrer le mouvement olympique dans une nouvelle ère. L'argent devient un fer de lance du terrain sportif, lequel atteint des sommets de performance.

Le dopage, présents depuis des années, s'invite officiellement sur le devant de la scène (affaire Ben Johnson en 1988).

Pour la troisième fois consécutivement, les Jeux sont à nouveau touchés par le boycott. Cette fois-ci, ce sont les soviétiques et treize pays « satellites » (dont la RDA) qui boudent la grand-messe olympique de **Los Angeles 1984**. La Chine, absente depuis 1948, revient sur le devant de la scène avec trente-deux médailles. Deux milliards et demi de téléspectateurs regardent la cérémonie d'ouverture. Carl Lewis renouvelle l'exploit de Jesse Owens en 1936 avec quatre médailles d'or en athlétisme. Au final, les Jeux dégagent un bénéfice de 220 millions de dollars.

Séoul 1988 confirme le phénomène expansionniste des Jeux avec plus de participants, plus d'épreuves et un budget d'organisation encore plus important. Si le succès sportif et médiatique est au rendez-vous, ces Jeux sont toutefois éclaboussés par des affaires de dopage.

L'édition de **Barcelone 1992** entérine le virage médiatique et économique amorcé quelques années plus tôt. La part des droits de télévision occupe désormais 28% du budget, alors que celle des droits commerciaux est de 30%. La fortune du CIO est multipliée par treize entre 1980 et 1993. Sur le stade, les anciennes républiques de l'est sont réunies pour la dernière fois sous la bannière de la CEI (Communauté des États Indépendants), l'équipe allemande participe de manière unifiée, l'Afrique du Sud effectue son retour et la Chine devient la quatrième puissance sportive mondiale. Les stars de basket de la NBA forment une « Dream Team » étincelante (Magic Johnson, Michael Jordan...).

Les Jeux du centenaire 1996 se déroulent à **Atlanta**, siège social de Coca-Cola. Pour la quatrième fois, les américains organisent les Jeux qui deviennent gigantesques : 197 nations et 10 318 athlètes (dont 3 512 femmes) prennent part à 271 épreuves dans 26 sports, alors que trois milliards et demi de téléspectateurs assistent, lors de la cérémonie d'ouverture, au portage de la flamme par Mohamed Ali. La française Marie-Josée Pérec devient une star internationale.



Barcelona '92



Atlanta 1996

IL ÉTAIT UNE FOIS



Les derniers Jeux du siècle ont lieu aux antipodes, à **Sydney en 2000**. Ils sont pour le président du CIO Antonio Samaranch « *les plus réussis du siècle* ». Preuve de la vitalité et de l'importance du mouvement olympique, le succès sportif et médiatique témoigne de la réussite du virage de la modernité des Jeux. Bien sûr, les athlètes qui s'affrontent sont des professionnels, qui reçoivent de l'argent pour leurs médailles et par le biais de leurs sponsors. Mais au-delà de la dimension mercantile et des polémiques de dopage, la fête parfaitement médiatisée se révèle sublime.

En **2004**, les **Jeux olympiques** reviennent en **Grèce**, le pays qui leur a donné vie. Plus petit État à accueillir cette manifestation d'envergure, cette édition est à nouveau celle de tous les records avec 28 sports, 202 comités nationaux olympiques, 301 cérémonies protocolaires et 3,9 milliards de téléspectateurs. Sur le plan sportif, ces XXV^{ème} Jeux d'été consacrent la suprématie des États-Unis, ainsi que l'ascension de la Chine. La France quant à elle occupe la septième place au classement des nations. Mais il reste aussi de cette édition que seulement 30% des enceintes olympiques ont trouvé un repreneur à l'issue de l'événement.

Vingt-deuxième pays à accueillir les **Jeux olympiques**, la Chine prend place au firmament du sport mondial avec l'édition **Pékin 2008**. Il faut dire qu'avec le budget le plus élevé de l'histoire olympique, l'Empire du milieu n'a pas fait dans la demi-mesure. La Chine termine en tête du classement des médailles, devant les États-Unis et la Russie. Les épreuves sont marquées par les performances extraordinaires de l'athlète jamaïcain Usain Bolt qui remporte le 100 m, le 200 m et le relais 4 fois 100 mètres, en battant à chaque fois le record du monde ; ainsi que par celles du nageur américain Michael Phelps qui récolte huit médailles d'or. La Chine rêvait de ses Jeux, elle les a réussis malgré les problèmes de démocratie et de libertés d'expression qui avaient amené dans le monde de nombreuses voix à prôner le boycott.

Depuis 1988, les Jeux sont suivis par les Jeux paralympiques.

Après 1908 et 1948, **Londres** accueille à nouveau les **Jeux olympiques en 2012**. Pour la première fois dans l'histoire, chacune des 204 délégations participantes a envoyé au moins une femme. Ces Jeux sont également les premiers au cours desquels les femmes sont autorisées à concourir dans la totalité des 26 sports olympiques (avec l'introduction de la boxe féminine). Pour autant, la natation synchronisée et la gymnastique rythmique demeurent des épreuves exclusivement féminines. Le président du CIO, Jacques Rogge, affirme que ces Jeux « *fabuleux, extraordinaires ont été les meilleurs jamais organisés* ».

En 2016, les Jeux olympiques continuent leur expansion géographique en visitant pour la première fois l'Amérique du Sud et plus précisément Rio au Brésil. Il n'y a jamais eu autant de Comités Olympiques représentés (208), avec notamment deux équipes indépendantes (Athlètes olympiques indépendants et Athlètes olympiques réfugiés). Le poisson M. Phelps devient le sportif le plus titré de toute l'histoire des Jeux (28 médailles), alors que la fusée Usain Bolt réédite ses exploits de Pékin 2008 et de Londres 2012, avec un troisième triplé 100 m - 200 m - relais 4 × 100 m.

Alors que les Jeux de 1916, 1940 et 1944 furent supprimées pour cause de conflit mondial, l'édition de 2020 est reportée d'une année à cause d'un petit virus aux effets dévastateurs. Le Covid crée en effet un précédent en déplaçant les **Jeux en 2021** (tout en conservant l'appellation de **Tokyo 2020**). Fait unique dans les annales des Jeux, les épreuves se déroulent à huis-clos. Comme en 2008 pour les Jeux de Pékin, le CIO autorise NBC (la principale chaîne de télévision américaine) à influencer la programmation des compétitions afin de maximiser l'audience de télévision.

Et comme pour les Jeux d'hiver 2018, la Russie est exclue de la compétition par l'agence mondiale antidopage pour cause de dopage organisé. Les Jeux continuent leur croissance démesurée avec 339 épreuves disputées.

Sources : Sportivore n°11 Jeux olympiques été – Vincent LAMOTTE – Juin 2021

SIGNIFICATION DES CINQ ANNEAUX ET DE LA FLAMME

QUELLE EST LA SIGNIFICATION DES CINQ ANNEAUX OLYMPIQUES ?

Les cinq anneaux qui composent le symbole olympique représentent l'union des cinq continents et la rencontre des athlètes du monde entier au moment des Jeux.

L'universalité du Mouvement olympique s'exprime à travers ce symbole.

Les anneaux sont entrelacés et disposés selon la forme d'un trapèze.

Les couleurs des anneaux sont : le bleu – le noir – le rouge – le jaune – le vert.

Pierre de Coubertin propose ce symbole lors du Congrès olympique de Paris en 1914.

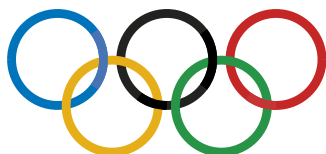
On retrouve les cinq anneaux sur le fond blanc du **drapeau olympique** inauguré durant le même Congrès.

Le drapeau fait son entrée dans l'histoire des Jeux en 1920 à Anvers où il flotte pour la première fois dans un stade olympique.

Si le nombre d'anneaux fait référence aux continents, les couleurs (au nombre de six si l'on compte le fond blanc du drapeau) ont été choisies pour que **chaque pays retrouve au moins une de ces couleurs parmi celles de son drapeau national**.

Au moment des Jeux, les anneaux « quittent » bien souvent le drapeau officiel pour orner les vêtements, et même les visages de tous ceux qui participent de près ou de loin au rendez-vous olympique.

Athlètes et spectateurs se l'approprient pour parler un seul et même langage.



« Chaudron olympique »
à Corfou,
îles Ioniennes, Grèce

POURQUOI UN RELAIS DE LA FLAMME ?

Le relais de la flamme olympique est une invention des Jeux modernes. S'il existait des courses aux flambeaux à Athènes, aucun relais n'a jamais fait partie des Jeux Olympiques de l'Antiquité.

Le système d'allumage correspond cependant aux moyens utilisés par les Grecs de l'Antiquité pour allumer la flamme qui brûlait en permanence sur l'autel des temples.

Le relais de la flamme est un trait d'union entre les Jeux Olympiques de l'Antiquité et les Jeux Olympiques modernes.

Quelques mois avant l'ouverture des Jeux, la flamme olympique est allumée à Olympie, en Grèce. Elle est ensuite transportée par relais, grâce à la torche olympique, jusque dans la ville qui organise les Jeux.

Le parcours varie en fonction de la destination. La flamme peut franchir des océans, des montagnes et des déserts, mais aussi des villes et des villages.

À Olympie, la cérémonie d'allumage est orchestrée par des actrices qui jouent le rôle de prêtresses antiques. C'est la chaleur du soleil, captée à l'intérieur d'un miroir parabolique, qui permet d'obtenir la flamme olympique. Une fois allumée, la flamme est remise au premier relayeur qui tient dans sa main la torche officielle de cette édition des Jeux.

Les moyens de transport peuvent être très différents dans un même relais. Portée par un coureur à pied, la flamme peut aussi bien voyager en avion, en voiture, à cheval, pour ne citer que certains des exemples les plus courants.

L'itinéraire du relais olympique est choisi avec soin. Dans le pays de la ville hôte des Jeux, la flamme emprunte un chemin qui, d'une part, privilégie la rencontre avec les habitants et leurs coutumes et, d'autre part, met en évidence les sites naturels ou historiques des lieux traversés.

Sur sa route, la flamme rencontre l'enthousiasme de la foule. Annonceuse des Jeux Olympiques, elle transmet un message de paix et d'amitié.

L'arrivée de la flamme constitue un des grands moments de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques. L'identité du dernier relayeur est tenue secrète jusqu'à la fin.

La personne désignée a l'honneur d'allumer la vasque, dans laquelle la flamme olympique brûlera pendant toute la durée des Jeux.



Flambeau 2024

DÉSHERBONS NOS PIEDS DE MURS !



© Photo AdobeStock

ENTRETIEN DES TROTTOIRS RIVERAINS, VOUS ÊTES CONCERNÉS !

ENTRETIEN DES TROTTOIRS, DEVANTS DE PORTES ET CANIVEAUX

En dehors de l'entretien régulier de la voie publique par la commune, l'entretien des trottoirs, les devants de portes, les banquettes enherbées incombe aux riverains qu'ils soient propriétaires ou locataires.

Chacun est tenu d'assurer, en toute saison, le nettoyage des trottoirs et devants de portes sur toute la largeur, au droit de leur façade ou de leur clôture, et jusqu'en limite de propriété bâtie ou non bâtie.

S'il n'existe pas de trottoir, un espace de 1,20m de largeur devra être entretenu au droit de la façade, de la clôture ou de la limite de la parcelle.

Les balayures ne doivent en aucun cas être jetées sur la voie publique, ni dans les caniveaux et avaloirs des eaux pluviales de la commune.

DÉSHERBAGE ET ENTRETIEN DES VÉGÉTAUX

Le désherbage doit être réalisé soit par arrachage, binage ou tout autre moyen à l'exclusion des produits phytosanitaires ou phytopharmaceutiques interdits par la loi.

Dans le but d'embellir la commune, les habitants sont autorisés à fleurir ou végétaliser leur pied de mur, sans gêner le passage sur le trottoir des piétons, poussettes et personnes à mobilité réduite.

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres maximum. Cette hauteur doit être réduite pour prendre en compte un dégagement permettant une visibilité nécessaire à la sécurité de la circulation sur la voie publique, notamment à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

En bordure de voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au riverain qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.

Le prestataire pour l'entretien des espaces verts du village, est chargé de l'élagage des arbres plantés sur la voie publique. Les déchets collectés lors de ces opérations doivent être ramassés et traités avec les déchets verts, soit par compostage, soit par dépôt en déchetterie. En aucun cas ils ne doivent être mis dans les containers d'ordures ménagères.

NEIGE ET VERGLAS

Par temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou locataires sont tenus de débayer (par raclage ou balayage) la neige devant leur maison, sur les trottoirs ou banquettes, jusqu'au caniveau, en dégageant celui-ci autant que possible, et en assurant un cheminement sûr devant leur maison. S'il n'existe pas de trottoir, le raclage et le balayage de la voie publique doivent se faire sur un espace de 1,20 mètre de largeur à partir du mur de façade, de la clôture ou de la limite de parcelle.

Il est interdit de sortir sur la voie publique les neiges ou glaces provenant des voies, cours, jardins et parkings privés situés à l'intérieur des propriétés. Pendant les gelées, il est également défendu de verser de l'eau sur les trottoirs, les accotements ou toute autre partie de la voie publique.

La neige raclée sur les trottoirs et la glace devront être mises en bord de chaussée par les riverains, de façon à n'entraver ni la circulation publique, ni le libre écoulement des eaux. Il est défendu de déposer de la neige ou de la glace dans les caniveaux et les avaloirs.

En cas de verglas, les riverains doivent jeter du sable, du sel, de la sciure ou encore des cendres devant leur habitation. L'utilisation de sel à proximité des plantations est interdite.

EXPOS ET DÉCOUVERTES

EXPOSITION AU CHÂTEAU DE CHANTILLY « IN FOLIIS FOLIA : ARBRES ET FORÊTS DU CABINET DES LIVRES »

DU 1^{ER} JUIN AU 30 SEPTEMBRE

L'arbre et le livre ont partie liée. En latin liber signifie à la fois le livre et l'écorce tandis que, depuis des temps immémoriaux, l'arbre et la forêt habitent l'imaginaire et la pensée des hommes. Le Cabinet des livres explore ces liens multiples tissés du Moyen Âge à l'époque moderne. Symboles de vie, de connaissance ou de liberté, arbres personnifiés des fables, vergers des poètes et des amoureux, forêts des récits et légendes, ressources vivantes de plus en plus comptées, les arbres contribuent à la magie du Cabinet des livres durant tout l'été.

« ANDRÉ-CHARLES BOULLE »

DU 8 JUIN AU 6 OCTOBRE

Le musée Condé de Chantilly conserve deux bureaux créés par l'un des plus grands ébénistes français de tous les temps, André-Charles Boulle.

Pour la première fois en France, une exposition lui sera dédiée, au sein des Grands Appartements des princes de Condé au Château de Chantilly.

« OUDRYMANIA : FABLES, CHASSES ET ANIMALITÉS »

DU 8 JUIN AU 6 OCTOBRE

Représentés à la chasse, en portrait ou au combat, les animaux de Jean-Baptiste Oudry sont des références incontournables du règne animal en images. Servies par un pinceau virtuose et une technique irréprochable, elles nous plongent au cœur du répertoire animalier du XVIII^e siècle. Dispersé après la Révolution française, un cycle de trois chasses expressément peint par Oudry pour le Château de Chantilly y sera exceptionnellement réuni à l'occasion de cette exposition.



Office de Tourisme de Chantilly-Senlis (*Fermé le lundi*)

- Bureau de Chantilly 73 rue du Connétable - CHANTILLY
 - Bureau de Senlis Place du Parvis Notre-Dame - SENLIS
- ☎ 03 44 67 37 37 ✉ accueil@chantilly-senlis-tourisme.com
<https://www.chantilly-senlis-tourisme.com>



DOMAINE DE CHAALIS

DU 6 JUILLET AU 1^{ER} SEPTEMBRE

Le domaine de Chaalis ouvre ses portes aux amateurs d'aventure à travers :

UN SPECTACLE DE FAUCONNERIE

« LA GRANDE AVENTURE DE CHAALIS »

Pendant 25 minutes, l'histoire de Chaalis vous est contée, de la fondation de l'abbaye par Louis VI jusqu'au leg de Nélie Jacquemart-André à l'Institut de France. Au cœur des ruines, transformées en véritable scène de théâtre, des rapaces (*buses, aigle, vautour et chouettes*) incarnent les chapitres de la formidable histoire de Chaalis.

Du mercredi au dimanche, à 11h et 15h

Réservation obligatoire.

UNE CHASSE AU TRÉSOR

La chasse au trésor d'une heure environ mène petits et grands dans une aventure ludique, à la découverte de l'exceptionnel patrimoine de Chaalis. Les plus valeureux repartiront avec une pièce du trésor de Chaalis...

Tous les jours, en continu, de 10h à 18h

Réservation obligatoire.

www.domainedechaalis.fr/actualites/la-grande-aventure-de-chaalis-chasse-au-tresor-et-fauconnerie-2/

L'ATELIER DES ARTS



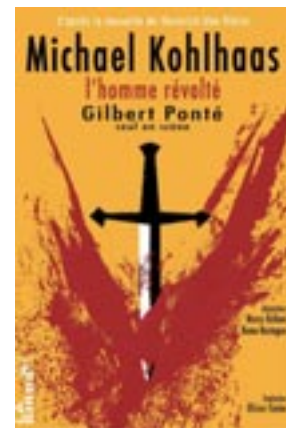
L'Atelier des arts est une association à but non lucratif (loi 1901). Elle est née de la rencontre d'artistes passionnés habitants des villages du sud de l'Oise.

Elle offre plusieurs activités pour développer la culture dans le monde rural :

- ✓ des ateliers (chant, lecture à voix haute, écriture, piano...)
- ✓ des spectacles de théâtre, des concerts, des conférences et débats dans un lieu atypique : La Grange

2 SPECTACLES EN SEPTEMBRE 2024

Réservation indispensable - Tél : 06 74 49 38 80 - <https://atelierdesarts.weebly.com/>



LA GRANGE
2, rue Oger-le-Danois
60800 TRUMILLY

Tel : 06 74 49 38 80
<https://atelierdesarts.weebly.com/>

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Pour sa 41^{ème} édition, les Journées européennes du patrimoine du vendredi 20, samedi 21 et dimanche 22 septembre 2024

Thèmes
« le patrimoine des itinéraires, des réseaux et des connexions et le patrimoine maritime ».

<https://60.agendaculturel.fr/festival/journees-du-patrimoine-senlis.html>
<https://60.agendaculturel.fr/festival/journees-du-patrimoine-chantilly.html>
<https://60.agendaculturel.fr/festival/journees-du-patrimoine-crepy-en-valois.html>

LE CARNET DE RARAY

**BIENVENUE
AUX NOUVEAUX RARÉTIENS**

Monsieur AMIOT et Madame ANGIBAUD
Monsieur MARTINS
Monsieur MASSON et Madame RUBENS
Madame SIMONET

NAISSANCE
Une petite fille en mars 2024
chez
Monsieur MASSON
et Madame RUBENS

LES ACTIVITÉS À RARAY

Association Fêtes & Loisirs
de Raray



© Illustration AdobeStock



JEUDI
26 SEPTEMBRE
À 18H30



POUR UN PASSAGE À RARAY DE L'ESPACE FRANCE SERVICES ITINÉRANT
qui vous aide dans vos démarches administratives auprès d'organismes tels que : CAF, CPAM, MSA...
contacter le : 06 33 52 79 99
ou par e-mail : franceservices@ccsso.fr
pour un rendez-vous



Michèle Arrosteguy, Yogathérapeute
06 11 32 67 69 - contact@yogafit.fr

Le hatha yoga, concerne l'éveil spirituel par les postures, la discipline du souffle et la méditation.

Tous les lundis de 19h30 à 20h30
(Hors vacances scolaires)

1, rue de la Solette - RARAY
Tarif : 16,00 € la séance

Pour toute inscription, un certificat médical d'aptitude physique est exigé.

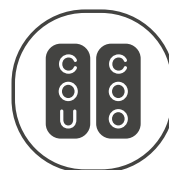
Les séances
reprenons
le lundi 4 septembre



© Illustration AdobeStock



Commune de Raray.
Venez découvrir l'actualité de Raray



**Grands
Chênes**

Vivre une expérience au cœur de la nature

Cabanes de 16 à 35 m² duo ou familiale

Info et réservation : +33(0)3 44 58 39 08

info@cabanedesgrandschenes.com

www.cabanedesgrandschenes.com



LA VERRIÈRE

CLUB HOUSE - RESTAURANT - SÉMINAIRES

— R A R A Y —

Lundi - (Fermé le mardi) - mercredi - jeudi - vendredi
de 8h30 à 18h00

Samedi et dimanche de 8h30 à 19h00

4, rue Nicolas de Lancy - RARAY

03 44 60 01 94



CHÂTEAU DE RARAY

EXCLUSIV

Le Golf du Château de Raray s'étend sur 165 hectares.

TROIS PARCOURS

- 18 trous « La Licorne ». Longueur : 6 145 mètres
- 9 trous « Le Faon ». Parcours Pitch & Putt
- 9 trous « Le Daguet » Longueur : 2 955 mètres.

ZONES D'ENTRAÎNEMENT

Practice : 60 postes sur gazon et 10 sur tapis.

Putting green, Pitching green

OUVERT TOUS LES JOURS

Haute saison du 1^{er} mars au 31 octobre

- en semaine : de 8h à 18h
- le week-end : de 7h30 à 19h

Basse saison du 1^{er} novembre au 28 février

- en semaine : de 8h30 à 17h
- le week-end : de 8h à 17h30

03 44 54 70 61 - contact@exclusivgolf-raray.fr



Aiglon Découverte

Un vent nouveau souffle sur le patrimoine

Informations régulières sur les activités Aiglon sur
www.aiglon-decouverte.com

Contactez-nous !

MAIRIE DE RARAY

Madame Marjorie Hovette, secrétaire de mairie, vous accueille :
Le mardi : 14h 00 à 18h 00 et le vendredi : 14h 00 à 17h 00
7, rue Nicolas de Lancy - 60810 RARAY
Tél : 03 44 54 70 56 - email : mairiederaray@wanadoo.fr
www.raray.fr



Ce numéro est prioritaire et vous serez redirigés vers le service approprié



Les numéros d'appels d'urgence sont réservés aux vraies situations de détresse. N'en abusez pas.

© Illustration AdobeStock



LA POSTE

Alexandra vous accueille à :

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE DE RULLY - 03 44 58 74 60
9, Grande rue - 60810 RULLY

- Lundi 9h00 - 12h00
- Mardi 15h00 - 18h00
- Mercredi Fermé
- Jeudi 13h00 - 16h00
- Vendredi 9h00 - 12h00
- Samedi Fermé

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE DE BARBERY - 03 44 60 36 88
1, rue de puits - 60810 BARBERY

- Lundi Fermé
- Mardi 9h00 - 12h00
- Mercredi 8h30 - 12h00
- Jeudi 16h30 - 19h00
- Vendredi Fermé
- Samedi 9h00 - 12h00

COLLECTE DES POUBELLES

RAPPEL : POIGNÉE DES BACS CÔTÉ RUE

- **DÉCHETS VERTS** le lundi à sortir la veille à partir de 19h
- **BAC ORDURES MÉNAGÈRES** le mercredi à sortir pour 14h
Pas de pile, ni de verre, ni d'appareil électrique
Sacs fermés dans le bac - **Sacs noirs au sol non collectés**
- **BAC JAUNE « TRI SÉLECTIF »** le jeudi à sortir après 14h
Tous les emballages alimentaires, papiers, cartonnages et magazines, - en vrac dans le sac **pas de sac noir**
- **ENCOMBRANTS**

21 septembre et 21 décembre à sortir la veille

Liste des Encombrants acceptés, flashez le QR Code



- **CONTENEUR À VERRE - CHEMIN D'HULEUX**
les bouteilles, les pots (*confitures, cornichons, yaourts en verre, sans les couvercles...*)

Service Environnement de la CCSSO
environnement@ccsso.fr



DÉCHETTERIES DE :

BARBERY-VERBERIE-CREPY-EN-VALOIS

Accessibles aux particuliers, horaires annuels :

- Mardi au samedi : 9 h à 12 h et 14 h à 18 h
- Dimanche : 9 h à 12 h
- Fermeture lundi et jours fériés

N° Vert : 08 00 60 20 02 - <https://www.smdoise.fr/>

CABINET MÉDICAL À RULLY

5, la cour du Clos des Maréchaux - 60810 RULLY



CABINET MÉDECINS GÉNÉRALISTE :

Docteur VALLIER Olivier - Tél. 03 44 54 04 20

Docteur DUSSAUSSOY Hélène

Tél. 03 44 54 04 20 et www.doctolib.fr

CABINET INFIRMIÈRES :

Tél. 09 62 55 08 16.

ORTHOPHONISTE :

Lucie RODRIGUES - Tél. 06 46 93 54 81

SANTÉ

- Médecin de garde nuits, dimanche et jours fériés: 15
- Urgences médecins de l'Oise 24h/24 : 06 44 66 44 66
- Pharmacie de garde : 32 37
- Urgence dentaire dimanche et jours fériés : 03 44 23 25 31
- Centre antipoison Compiègne : 0800 59 59 59
- GHPSO (Groupe Hospitalier Public Sud de l'Oise)
- Senlis : 03 44 21 70 00 ; Creil : 03 44 61 60 00
- Centre hospitalier intercommunal de Compiègne-Noyon : 03 44 23 60 00

SOCIAL

- Urgences sociales : 115
- Allo enfance maltraitée : 119 et SOS femmes battues : 39 19
- Viols femmes informations : 0 800 05 95 95
- Numéro national d'urgence pour les enfants disparus : 116000

MARCHÉS AUTOUR DE RARAY

- **SENLIS (13 km)**
Mardi et vendredi de 9h00 à 13h00
Centre Ville.
- **PONT-SAINT-MAXENCE (14 km)**
Mardi de 8h00 à 13h00
Place du Maréchal de Lattre de Tassigny
Vendredi de 8h00 à 13h00
Place Leclerc.
- **VERBERIE (7,7 km)**
Mercredi de 8h00 à 13h00
Centre Ville.



© Photo AdobeStock



RARAY Info - est une publication gratuite de la Mairie de RARAY - Directeur de la publication : Jean-Marc de La Bédoyère

Gestion des articles : Claude Bonte & Jean-Raynald Trotin - Photo de couverture : © Claude Bonte

Toute reproduction, même partielle est interdite. Toutes les photos et illustrations sont soumises au droit à l'image.

Conception et réalisation : © Claude Bonte - © www.amphets.fr

Tirage : 120 exemplaires - Imprimé par JB Impressions - 60 PLAILLY

VISITER LE SITE DE RARAY
FLASHEZ LE QR CODE

